

EREA-LEA Françoise Dolto
40 rue Edouard PIED
79450 St AUBIN-LE-CLOUD

ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance n°1 du lundi 30 septembre 2024

ORDRE DU JOUR

1-Préambule :

- 1-1-Constat du quorum
- 1-2-Désignation du secrétaire de séance
- 1-3-Approbation du procès-verbal du 01/07/2024
- 1-4-Ordre du jour

2- Fonctionnement général :

- 2-1-Autorisation de recruter
- 2-2-Délégation de signature

3-Vie pédagogique et éducative :

- 3-1-Bilan pédagogique année 2023-2024 (pour information)
- 3-2-Modification du calendrier des stages 3^{ème}
- 3-3-Allocation de stage (Autorisation parentale sur 2 années)
- 3-4-Bilan moral et financier AS (pour info)
- 3-5-Bilan moral et financier FSE (pour info)

4-Vie budgétaire et financière :

- 4-1-Convention triennale AIR LIQUIDE (pour vote)
- 4-2-Convention pluriannuelle d'occupation des locaux par des associations (pour vote)
- 4-3-Contrats Turbo Self
- 4-4-Convention avec la Région pour le projet AMI-Grandeur Nature
- 4-5-Autorisation de signer les conventions d'occupation précaire des logements
- 4-6-Dons par Mme DELSAUX (pour info)
- 4-7-Vente tickets métro
- 4-8-Location du four à poterie
- 4-9-Résidence d'artiste 2025

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du lundi 30 septembre 2024

page 2 / 9

Membres titulaires	Qualité	Présent	Absent	Excusé	Remplacé par
M. DELABRUYERE Cyril	Directeur	X			
Mme PACOM-GOURMELEN Isabelle	Secrétaire Générale	X			
Mme PAIN-GATARD Isabelle	DDFPT	X			
Mme ABRAND Marion	CPE	X			
M. RIOU Guillaume	Conseiller Régional			X	
Mme LARGEAU Sandrine	EPCI Parthenay-Gâtine			X	
M. BOUCHER Hervé-Loïc	Commune de St AUBIN-LE- CLOUD	X			
Mme SAVARIT Stéphanie	Personnalité qualifiée			X	
Mme DE VOLDER Déborah	Représentants des Personnels d'enseignement et d'éducation	X			
Mme PETIT Fanny		X			
M. PARTHENAY Paul		X			
Mme BARBIN Virginie		X			
Mme NEVEUX Nadia	Représentant des Personnels sociaux et de santé	X			
Mme CLERE Ludivine				X	
M. NICOLE Dominique	Représentants des Personnels ATOSS	X			
M. GARRIC Tony		X			
Mme TCHERNOFF Agnes	Représentants des parents d'élèves			X	
Mme SANCHEZ Virginie				X	
M. RICHARD Thierry		X			
M. PERKINS Damian				X	
Mme FRECHET Valérie				X	
DUPUIS melvin	Représentants des élèves			X	
ROLAND Valentin		X			
LE MALFANT Dusty			X		

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du lundi 30 septembre 2024

page 3 / 9

RESERVE A L'INSPECTION
ACADEMIQUE

1-PREAMBULE

Présidence : DELABRUYERE Cyril

Secrétaire : M. RICHARD Thierry, représentant des parents d'élèves est désignée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint avec 14 membres présents et 0 invité, la séance est ouverte par M. Le Directeur, à 18h11 minutes.

Adoption du Procès-Verbal du CA du 01/07/2024

M. le Principal soumet l'adoption du PV du CA.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Ordre du jour

M. Le Directeur informe les membres du Conseil qu'il n'a pas été destinataire de question diverse. Cependant, M. Le Directeur propose d'ajouter deux points à l'ordre du jour :

- 4-4-Convention avec la Région pour le projet AMI-Grandeur Nature
- 4-8-Location du four à Poterie
- 4-9-Résidence d'artiste 2025

2-FONCTIONNEMENT GENERAL

2-1 – Autorisation de recruter

M. Le Directeur rappelle, qu'il appartient aux membres du Conseil de l'autoriser à recruter les assistants d'éducation, mais également les services civiques. Il sollicite donc cet accord pour l'année scolaire 2024-2025.

Autorisation donnée à M. Le Directeur de l'EREA à recruter les personnels AED, et services civiques.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

2-2 – Délégations de signature

M. Le Directeur propose de déléguer à sa signature :

Mme PAIN-GATARD, DDFPT pour les domaines suivants : Notes d'information, courriers personnalisés adressés aux familles, droits de publication sur les réseaux sociaux et le site internet de l'établissement.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du lundi 30 septembre 2024

page 4 / 9

Mme Isabelle PACOM-GOURMELEN, Secrétaire Générale pour les domaines suivants : Signature des ordres de missions (utilisation des véhicules) lorsqu'il n'y a pas d'élèves, signature des bons de commandes pour le SRH et pour le domaine ALO, AP jusque 100€.

Autorisation donnée à M. Le Directeur de l'EREA à déléguer sa signature à Mme Isabelle PAIN-GATARD.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Autorisation donnée à M. Le Directeur de l'EREA à déléguer sa signature à Mme Isabelle PACOM-GOURMELEN.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Mme BARBIN représentante des personnels d'enseignement et d'éducation demande si les Ordres de Mission comportant des transports d'élèves ne peuvent qu'être signés par le Directeur. M. Le Directeur valide et précise qu'il proposera de déléguer cette signature à un adjoint, lorsqu'il en sera nommé.

3- VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

3-1-Bilan pédagogique 2023-2024, pour information

Les membres du Conseil ont été destinataires du Rapport annuel de fonctionnement pédagogique, rédigé par Mme CHARDAVOINE. M. Le Directeur reprend les grandes lignes de ce rapport annuel.

3-2-Modification du calendrier des stages 3^e

M. Le Directeur informe d'une demande de l'équipe pédagogique de modification du calendrier des stages pour les élèves de 3^e du fait de l'organisation d'un séjour 18 au 22 novembre 2024.

Les périodes de stages initialement prévues du 18 au 29 novembre 2024, seraient décalées du 25 novembre au 06 décembre 2024.

M. RICHARD, représentant des parents d'élèves demande si ces périodes de stages coïncident avec les autres établissements, et souligne la difficulté des collégiens à trouver des stages dans cette situation.

M. Le Directeur reconnaît les difficultés rencontrées et que sur le territoire de la Gâtine le calendrier d'autres établissements peut recouper celui de l'EREA. Mme La DDFPT ajoute que le calendrier des Maisons Familiales et Rurales, est également en jeu. M. Le Directeur précise qu'une coordination est très difficile et que l'idéal reste que les élèves de 3^e aient connaissance des dates de stage dès juillet, afin d'entamer les recherches durant l'été.

Modification du calendrier des stages de 3^e

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du lundi 30 septembre 2024

page 5 / 9

3-3-Allocation de stage (autorisation parentale sur deux années).

M. Le Directeur propose une modification du formulaire organisant le versement des allocations rétribuant les périodes de formation en milieu professionnel des lycéens. Les membres du Conseil avaient autorisé lors d'une précédente séance l'établissement à contraindre le versement desdites allocations sur un compte au seul et unique nom du lycéen. Lors du vote, l'autorisation avait été faite pour une année, obligeant l'établissement à solliciter le renseignement du formulaire par deux fois. Afin de simplifier les démarches administratives, M. Le Directeur propose que ce formulaire soit valable pour les deux années du cycle de CAP.

Modification du formulaire des allocations PFMP pour les deux années de CAP

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

3-4-Bilan moral et financier de l'Association Sportive (pour information).

Les membres du Conseil ont été destinataires du Bilan moral et financier de l'Association sportive, réalisés par M. CHOTEAU et Mme CHOTEAU LE HECHO. M. Le Directeur, reprend les éléments principaux de ce Bilan.

3-5-Bilan moral et financier de l'Association Sportive (pour information).

Les membres du Conseil ont été destinataires du Bilan moral et financier de du Foyer Socio-Educatif, réalisés par Mme ABRAND. M. Le Directeur, reprend les éléments principaux de ce Bilan.

3-6-Bilan moral et financier de la Maison des Lycéens (pour information).

Les membres du Conseil ont été destinataires du Bilan moral et financier de du Foyer Socio-Educatif, réalisés par Mme GEOFFRION et Mme HALGAND. M. Le Directeur, reprend les éléments principaux de ce Bilan.

4- VIE BUDGETAIRE ET FINANCIERE

4-1-contrat triennale AIR LIQUIDE.

Contrat avec l'entreprise AIR LIQUIDE pour une mise à disposition d'une citerne de gaz. Ce contrat est établi pour une durée de 3 ans du 01/11/2024 au 31/10/2024 pour un montant annuel de 249,84€.

Autorisation donnée à M. Le Directeur de l'EREA de signer le contrat

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

4-2-Convention pluriannuelle d'occupation des locaux par des associations

- Convention d'occupation des locaux par l'Association Sportive de l'EREA présidée par M. Cyril DELABRUYERE pendant l'année scolaire 2024/2025

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du lundi 30 septembre 2024

page 6 / 9

- Convention d'occupation des locaux par le Foyer Socio-éducatif de l'EREA présidé par Mme Marion ABRAND pendant l'année scolaire 2024/2025

Autorisation donnée à M. Le Directeur de l'EREA de signer les deux conventions

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

4-3-Contrats Turbo Self

- Contrat de licence pour l'utilisation du logiciel TurboSelf pour le passage des usagers au restaurant scolaire pour l'année 2025 pour la somme de 792€ TTC
- Contrat de maintenance du logiciel TurboSelf pour l'année scolaire 2025 pour un montant de 1 058,20€

Autorisation donnée à M. Le Directeur de l'EREA de signer les deux contrats

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 1

Mme PETIT représentante des personnels d'enseignement et d'éducation, exprime ses interrogations quant au rapport coût/utilité du logiciel TurboSelf. Mme DE VOLDER, représentante des personnels d'enseignement et d'éducation souligne la difficulté d'usage de ce logiciel pour les personnels de Vie scolaire. Mme PACOM-GOURMELEN, Secrétaire Générale indique que l'établissement ne peut se passer de ce type de logiciel compte-tenu notamment de la complexité de la tarification solidaire mise en œuvre par la Région Nouvelle Aquitaine.

M. RICHARD, représentant des parents d'élèves s'interroge sur les modalités de l'appel d'offre. Mme PACOM-GOURMELEN indique que le choix a été fait il y a plusieurs années, et induisait l'achat d'équipements dédiés comme le distributeur de plateaux. M. BOUCHER, maire de St AUBIN-LE-CLOUD demande des précisions sur le contrat. Mme PACOM-GOURMELEN précise que ce contrat comprend la maintenance logicielle et matérielle du dispositif en distanciel ou présentiel.

M. DELABRUYERE, Directeur, demande à Mme La Secrétaire Générale de préparer un comparatif pour donner toutes les informations nécessaires aux membres du Conseil.

4-4-Convention avec la Région pour le projet AMI-Grandeur Nature

Convention attributive de subvention avec la région nouvelle aquitaine pour le projet AMI, Sciences Grandeur Nature. La subvention s'élève à 4 960€ pour un projet global de 6 200€

Mme ABRAND, CPE, indique que ce projet coordonne toutes les actions liées au Développement Durable, ou de sensibilisation à l'environnement, comme le séjour nature des 3^e au CPIE, ou la découverte des jardins de

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du lundi 30 septembre 2024

page 7 / 9

CHAUMONT/LOIRE par les Lycéens

Autorisation donnée à M. Le Directeur de l'EREA de signer la convention

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

4-5-Autorisation de signer les conventions d'occupation précaire des logements

Mme PACOM-GOURMELEN, Secrétaire générale, présente les Conventions d'Occupation Précaires des Logements. Mme PETIT, représentante des personnels d'enseignement et d'éducation demande ce qui est entendu par « précaire ». Mme PACOM-GOURMELEN indique qu'il s'agit de contrats de location proposés aux personnels de l'établissement et portant sur l'un des logements de l'établissement, pour une durée de 1 an. Mme PACOM-GOURMELEN précise la différence avec les logements par Nécessite Absolue de Service qui concerne les membres de l'équipe de Direction. M. DELABRUYERE ajoute que trois logements sont vacants à ce jour sur l'établissement, tous les membres de l'équipe ayant sollicité une dérogation à l'obligation de loger.

Autorisation donnée à M. Le Directeur de l'EREA de signer les conventions d'occupation précaire des logements

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

4-6-Dons par Mme Delsaux (pour info)

Mme PACOM-GOURMELEN donne la liste des objets donnés par Mme DELSAUX lors de son départ :

- tissus, rubans, laine et aiguilles à tricoter, et ouate de rembourrage
- produits de beauté et d'hygiène
- trousse de toilette
- petit matériel de pâtisserie
- cahiers de coloriage
- petit matériel de bricolage
- décorations diverses pour repas à thème (Halloween, Saint-Patrick, etc...)
- un panier de basket amovible Decathlon
- un transat gonflable autogonflant à l'air libre
- deux petites enceintes nomades en état d'usage pour les internats

Mme DE VOLDER, représentante des personnels d'enseignement et d'éducation indique que plusieurs matériels manquent à l'appel. M. BOUCHER, Maire de St AUBIN-LE-CLOUD exprime son incompréhension quant à l'origine de ce don. M. PARTHENAY, représentant des personnels d'enseignement et d'éducation précise qu'il s'agit d'objet laissé par Mme DELSAUX en fin d'année après son déménagement.

M. DELABRUYERE propose de soumettre au vote l'acceptation de ce don.

Acceptation du Don fait par Mme DELSAUX à l'établissement.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du lundi 30 septembre 2024

page 8 / 9

4-7-Vente tickets métro

Mme PACOM-GOURMELEN indique que lors de la sortie « ma classe aux jeux » 180 tickets ont été achetés par l'établissement, mais deux uniquement ont été utilisés. Afin qu'ils ne soient pas perdus, le chef d'établissement propose la revente à prix comptant à 0,86€ l'unité.

M. BOUCHER maire de St AUBIN-LE-CLOUD questionne ce tarif, inférieur au prix d'achat courant. Mme PACOM-GOURMELEN précise que l'établissement a bénéficié de tarif préférentiel. M. PARTHENAY, représentant des personnels d'enseignement et d'éducation s'interroge sur l'opportunité de faire du profit pour un établissement scolaire. Mme BARBIN, représentante des personnels d'enseignement et d'éducation, demande s'il ne serait pas possible de conserver les tickets pour une sortie prochaine à PARIS. M. DELABRUYERE, précise que le format des tickets, à savoir des pass-navigo de 30 voyages ne permet pas une utilisation collective des tickets ; et rappelle que c'est la raison pour laquelle les tickets n'avaient pas été utilisés lors de la journée paralympique le 03 septembre dernier.

M. DELABRUYERE, Directeur, sonde les membres du conseil pour savoir s'il conviendrait de fixer un tarif supérieur à celui proposé. Onze membres s'opposent à cette proposition ; deux s'abstiennent et un membre se prononce en faveur. M. DELABRUYERE soumet donc à l'approbation du Conseil le tarif proposé.

Autorisation donnée à M. Le Directeur de l'EREA de pratiquer ce tarif.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 3

4-8-Location du four à poterie

A la suite de demande de la part de membre des personnels, Mme PACOM-GOURMELEN propose, de louer le four à poterie à 1,85 € l'heure. Ce tarif a été calculé à partir du coût énergétique moyen sur la période scolaire (0,3067 €) et en fonction d'une estimation de consommation de 6kwh. M. DELABRUYERE, Directeur précise que ce tarif ne concerne pas les personnes extérieures à l'établissement.

Autorisation donnée à M. Le Directeur de l'EREA de pratiquer ce tarif.

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 2

4-9-Résidence d'artiste 2025

M. Le Directeur présente un projet, « l'œil de l'EREA » autour des arts numériques, avec une résidence d'artiste qui pourrait être organisée entre janvier et mars 2025, organisée autour de 4 temps :

- Découverte de la photographie
- Rencontre avec l'auteur et avec son travail
- Séquences de pratique de la photographie par les jeunes
- Restitution de la pratique (partenariat EPADH et exposition publique)

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du lundi 30 septembre 2024

page 9 / 9

avec la commune

L'aide demandée s'élève à 4000€ pour un projet total de 5715€.

M. Le Directeur demande l'accord de principe des membres du Conseil pour solliciter les subventions du Conseil Régional pour ce projet.

Autorisation donnée à M. Le Directeur de l'EREA de solliciter les subventions régions pour le projet « l'œil de l'EREA »

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

La séance est levée à 19 h 14

Président de séance

Secrétaire de séance

Cyril DELABRUYERE

Thierry RICHARD



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Thierry RICHARD", with the date "30/09/24" written below it.